

Politique de santé

Le Gouvernement lance une double enquête pour "faire la lumière" sur les pratiques d'Orpéa

Publié le 01/02/22 - 18h03

Une double enquête est confiée par le Gouvernement à l'Inspection générale des affaires sociales et à l'Inspection générale des finances. Elles sont chargées de "faire la lumière sur les pratiques et dysfonctionnements" du groupe Orpéa, dénoncés par Victor Castanet. **Les pouvoirs publics promettent aussi de faire avancer le chantier de l'évaluation.**



Des contrôles inopinés vont être menés dans l'ensemble des Ehpad du groupe, annonce Brigitte Bourguignon. (Amélie Benoist/Image point FR/BSIP)

Du dégoût, de la colère et de l'indignation. Par communiqué ce 1^{er} février mais aussi dans la matinée sur [France Inter](#), Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, a fait part de son ressenti face "aux pratiques et dysfonctionnements graves et intolérables qui sont dénoncés" dans l'ouvrage *Les Fossoyeurs*, de Victor Castanet (lire nos articles [ici](#) et [là](#)). Les pratiques décrites "jettent l'opprobre sur tout un secteur, [...] inquiètent les résidents et leurs familles et contribuent à décourager des professionnels mobilisés en première ligne depuis le début de la crise sanitaire", estime la ministre dans son communiqué. "Nous avons été interpellés sur tous les bancs par les accusations extrêmement graves qui ont été portées contre le groupe Orpéa et les pratiques à l'endroit des résidents, confirme, également ce 1^{er} février, le Premier ministre Jean Castex, lors de la séance de questions aux Gouvernements à l'Assemblée nationale. *Nous n'entendons pas rester inactifs.*"

Au regard de la gravité des faits, "et sans préjudice des actions d'ores et déjà engagées devant la justice", le Gouvernement a décidé de lancer une double enquête, confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et à l'Inspection générale des finances (IGF) "afin de faire la lumière sur les pratiques et dysfonctionnements de l'ensemble du groupe Orpéa", poursuit la ministre. Des contrôles inopinés seront par ailleurs menés conjointement par les ARS, les conseils départementaux s'ils le souhaitent, et les services de l'État dans les établissements du groupe, au-delà de l'Ehpad des Bords-de-Seine de Neuilly (Hauts-de-Seine), plus particulièrement ciblé dans l'ouvrage.

Accélérer le chantier de l'évaluation

“ Nous allons travailler sur les autorisations, sur les sanctions, nous allons y travailler dans les trois semaines.

Brigitte Bourguignon devant l'Assemblée nationale

Dans les trois prochaines semaines, un chantier va s'ouvrir afin d'examiner "les différents leviers permettant de prévenir à l'avenir des situations comparables", annonce par ailleurs Brigitte Bourguignon. Renforcement des contrôles, meilleure prise en compte de la parole des résidents et de leurs familles, information transparente sur la qualité de l'accompagnement, évaluation régulière... "d'ici fin février le Gouvernement présentera les évolutions à mettre en œuvre en ce sens". Pour mener ce travail, une consultation des représentants des familles, des élus départementaux, des acteurs du secteur et des partenaires sociaux va être lancée, précise la ministre. Ce chantier va notamment concerner le référentiel de l'évaluation de la qualité des établissements et services médico-sociaux (ESMS), assure Brigitte Bourguignon sur France Inter. Celui-ci "va être publié", assure-t-elle. "Notre vigilance doit s'appliquer à l'égard de tout le monde", lance de son côté Jean Castex. Lui aussi plaide pour des contrôles "plus nombreux" et "plus performants" et pour une révision des procédures d'autorisation des Ehpad. Sans doute, ajoute-t-il, faudra-t-il évoluer vers des procédures qui s'apparentent davantage à celles du secteur sanitaire.

Grant Thornton et Alvarez & Marsal retenus par Orpéa

Orpéa a également communiqué ce 1^{er} février pour dévoiler le nom des deux cabinets retenus pour mener les missions d'évaluation et d'audit voulus par le groupe. Grant Thornton et Alvarez & Marsal sont donc chargés "d'évaluer en toute indépendance les allégations publiées dans [le] livre". En attendant les conclusions des deux cabinets "dans les meilleurs délais", le groupe assure qu'il "continuera à collaborer étroitement avec les autorités publiques et à répondre à l'ensemble de leurs demandes".

Cécile Rabeux

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>